

N°6 - novembre 2004

Éditorial

Après quelques mois d'interruption dans la diffusion de notre bulletin d'information, nous avons décidé de reprendre la plume et de réactiver notre regard critique sur les nombreux domaines qui nous préoccupent quotidiennement, l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement.

Nous souhaitons insuffler une nouvelle dynamique dans la transmission de nos activités et de nos missions de service public, en faisant partager plus amplement nos expériences à travers la réalisation de documents de sensibilisation, des interventions dans la presse et les médias, notre présence dans les salons de l'habitat, la publication d'ouvrages et brochures sur des thèmes ciblés.

Ainsi nous sommes heureux de vous présenter ce nouvel Opuscule, bulletin d'information du CAUE de Saône-et-Loire, sur le thème de l'architecture industrielle, très présente dans notre département.

Le CAUE a connu des changements cette année avec l'élection d'un nouveau président à la tête d'un nouveau conseil d'administration, en la personne de Monsieur Daniel Decerle à qui nous souhaitons la bienvenue. Il remplace Monsieur Jean Girardon qui a présidé aux destinées du CAUE pendant douze ans. Nous tenons à le remercier pour les services rendus, son implication forte dans la vie de notre association et sa convivialité appréciée par toute l'équipe.

Actualités

LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS EN QUESTION

*Visites d'espaces publics à l'attention des responsables et techniciens chargés des projets et du développement urbain à la CCM
Jeudi 14 octobre 2004*

À la demande de la Communauté Creusot-Montceau, le CAUE de Saône-et-Loire a organisé une journée de visites sur le thème de l'aménagement des espaces publics. Cette journée d'étude alliant visites, rencontres et réflexions était destinée aux responsables et techniciens chargés des projets et du développement urbain de la CCM. André Vannier, vice-président de la CCM et Daniel Decerle, président du CAUE de Saône-et-Loire, ont également participé à cette journée au cours de laquelle chacun a pu saisir la qualité des réalisations présentées et la responsabilité de l'ensemble des acteurs intervenant sur un projet d'espace public (décideurs, techniciens, maîtres d'œuvre, gestionnaires, usagers, entreprises...).

Le programme bien chargé, mais respectant l'indispensable convivialité de ce genre de visites, a permis de découvrir le matin la place de la mairie et la traversée de Saint-Germain-du-Plain grâce aux interventions d'Alain DOULÉ, maire et de Richard BENOIT, architecte, ainsi que la place de Beaune à Chalon-sur-Saône avec les commentaires de Claude BRAILLON, adjoint chargé de l'urbanisme, Dominique POULAIN et Gisèle CALBA des services techniques et Éric AUCLAIR, architecte.

L'après-midi nous a conduit à Mercurey où Françoise TACHON, adjointe, nous a présenté les abords du groupe scolaire puis, en compagnie de Charles-Henri TACHON, architecte, les espaces publics du lotissement des Cèdres. Une dernière halte a été faite à Saint-Léger-sur-Dheune pour clore cette journée riche en découvertes et en discussions.



À Saint-Germain-du-Plain,
interventions d'Alain DOULÉ, maire
et de Richard BENOIT, architecte.

Cette expérience s'est montrée fort satisfaisante, permettant de comprendre concrètement les démarches, la responsabilité de chacun, les particularités des projets et les partenariats indispensables qui doivent s'établir pour atteindre une telle qualité de réalisation.

À l'avenir, d'autres journées de visites seront organisées par le CAUE, dans le but toujours renouvelé de donner les moyens à chacun de participer à la qualité du cadre de vie.

DU NOUVEAU AU SALON

Participation du CAUE au salon de l'habitat de Mâcon - Du 15 au 18 octobre 2004

Bienvenue dans le monde merveilleux du salon de l'habitat... Renouant avec une tradition longtemps oubliée, le CAUE de Saône-et-Loire a tenu un stand au Salon de l'habitat, à Mâcon les 15, 16, 17 & 18 octobre dernier. Avec une fréquentation totale de plus de 9 000 visiteurs, près d'une centaine de personnes sont venues se renseigner sur nos activités, curieuses de découvrir au milieu des plaquettes, maquettes et plantes vertes, les accueillants architectes et paysagistes au service gratuit (oh ! c'est intéressant !), du public et de la qualité architecturale, urbaine et paysagère (ah bon, c'est quoi ça ?).

Entre « Speed cleaner », « Immo'number one », « Écolo-PVC » et « La maison enchantée constructeur », il nous a fallu abnégation et volonté pour prononcer, dans ce royaume de la consommation de maison unifamiliale individuelle avec colonnade et thuyas incorporés, les mots d'architecture, espaces de vie, qualité urbaine, développement durable, gratuité...

Nonobstant l'ampleur de la tâche (et le coût élevé du m²), il semble bien être de notre devoir que d'apporter une autre idée de l'habitat dans ce type de salon vitrine, façon miroir grossissant, de l'état de la construction individuelle sur notre territoire. Pour ce faire, nous préparons slogans, alliances diplomatiques, arguments saignants et armes de construction massive afin de prêcher avec force et détermination la qualité pour tous, dans le respect de chacun.

Rendez-vous au prochain salon.



"La maison du bonheur constructeur"
"votre maison, c'est pour consommer sur place ou pour emporter"



"Le PVC... c'est écologique" !!!
"La fabrication de PVC ne représente que 0,75% de la consommation de pétrole raffiné contre 80% pour les transports" !!!



"Non, l'architecture n'est pas une maladie honteuse"

Salon de l'habitat,
morceaux choisis.



LES MURS DE PIERRE EN SAÔNE-ET-LOIRE

Exposition réalisée par le CAUE de Saône-et-Loire et Jean-Claude MORLON, architecte du patrimoine

Présentée dans le cadre des Journées du patrimoine à la Halle de Brancion les 18 et 19 septembre derniers, cette exposition de 11 panneaux au format 80 x 80 cm a été réalisée sur la base d'une proposition et d'un premier travail réalisé par Jean-Claude MORLON, architecte du patrimoine.

L'exposition détaille les murs des paysages viticoles et bocagers du département. Dans les paysages viticoles, les terrasses sont maintenues par d'immenses soutènements de pierre, issus de l'épierrage des parcelles. Constituant une protection contre les vents et les gelées printanières, les murs jouent également un rôle majeur contre les phénomènes d'érosion des sols.

La sobre architecture des cadoles et leurs voûtes de laves élevées surprennent. Les murs des champs marquent quand à eux les limites parcellaires et sont remplacés par les haies bocagères lorsqu'on s'éloigne des villages. Différents détails constructifs sont aussi présentés : chaperons, escaliers, voûtes, chaînages d'angles...

Des conseils d'entretien, de restauration et de construction figurent afin de guider les choix de mise en œuvre. Riches de leur savoir-faire et de leur inventivité, nos ancêtres ont soigneusement choisi chaque pierre pour les associer en ces constructions qu'ils nous ont léguées, à nous de les protéger et de les faire évoluer en respectant leur identité.

(Pour obtenir cette exposition, s'adresser au CAUE)



Les murs de pierre en Saône-et-Loire



BRÈVES

DU NOUVEAU AU BUREAU

À la suite du conseil d'administration du 27 septembre 2004, le bureau renouvelé est composé de :

Daniel DECERLE, président
Irène BONIN, 1^{re} vice-présidente
Georges BOUCHE, 2^e vice-président
Jean-Claude LAGRANGE, trésorier
Florence MORIN, membre

DU NOUVEAU À LA FÉDÉRATION

Changement de président à la fédération nationale des CAUE, M. Christian GAUDIN, sénateur du Maine-et-Loire, remplace M. Jean GIRARDON.

BIENVENUE à Bernard GAUTHIEZ, nouveau chef du Service départemental de l'architecture et du patrimoine de Saône-et-Loire.

DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE

Mille mercis à Marie-Thérèse GONDA, secrétaire de direction durant plus de 21 ans et voguant vers la retraite à la fin de l'année. Mille bonjours à Sylvie BLONDEAU, nouvelle secrétaire de direction. Salutations à Rosine FORÊT et Lauriane TIXIER, stagiaires estivales 2004. Encouragements à Matthieu VIGUIÉ futur jeune diplômé en architecture.

DERNIÈRES INFOS

Les fiches de référence sur les espaces publics sont disponibles au CAUE, demandez-les !

À lire, le patrimoine industriel, un héritage lourd à porter... *Les écomusées, une utopie en crise* / article d'Emmanuel de Roux paru dans Le Monde du 18/11/2004.

ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI



LE MOULIN DES ROCHES - Équipement socio-culturel

TOULON-SUR-ARROUX

Le site en bordure de l'Arroux a vu fonctionner différents équipements industriels liés à la présence d'un moulin jusqu'au milieu du siècle dernier.

Ce projet d'équipement public, porté par la municipalité et appuyé par les associations locales, avait pour objectif de créer sur ce lieu un espace de rencontre susceptible de dynamiser les synergies entre les activités sociales et culturelles, à partir du patrimoine que constituaient le site et les bâtiments anciens à rénover (habitation du moulin, féculerie, grange).

À partir du programme fonctionnel prévoyant une maison des services, une bibliothèque-médiathèque, une salle d'animation et une placette utilisable pour des spectacles de plein air, le projet a créé un lieu résolument contemporain, ouvert vers la vie publique de la commune et intégrant de manière sensible les traces parfois diffuses de l'histoire du site.

L'extension, au volume épuré, utilise notamment le bois en structure (lamellé-collé) et en bardage (douglas autoclavé). Cette conception a ainsi apporté la légèreté nécessaire à une implantation « en pont », reposant sur des piles maçonnées, puisque située à l'aplomb de l'ancien bief.



De plus, le jeu d'orientation des bardages cadrant les vues et filtrant la lumière conduit à une esthétique sobre, rigoureuse, parfois rude, marquée par les détails et la simplicité du matériau.

Opération	Réhabilitation et extension du moulin des Roches (maison des services, médiathèque, salle d'animation, placette et parking)
Maître d'ouvrage	Commune de Toulon-sur-Arroux (1675 habitants)
Conducteur d'opération	DDE 71
Maître d'œuvre	SCPA Perche-Bougault
Contexte et chronologie	2000-2001 : schéma local d'aménagement et d'environnement (Barriquant / Frydender, architecte urbaniste) 2001-2002 : études du projet 2003-2004 : travaux
Surfaces traitées	739 m ² (SHON comprenant réhabilitation, extension et surface existante du local jeune non modifié) 1259 m ² (placette et parking)
Coût	645 500 euros ht



Ci-dessus : vues générales depuis la placette et vue intérieure de la salle d'animation.



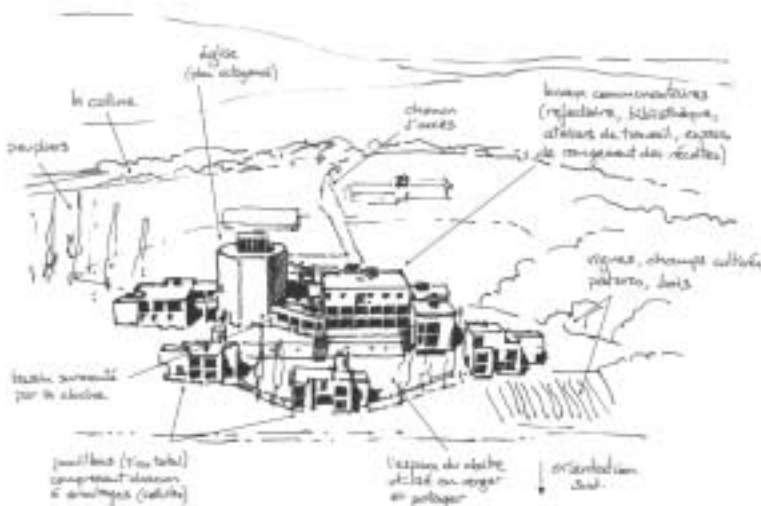
LES FONDAMENTAUX

CARMEL DE LA PAIX

Mazille - 1971 - Architectes J.-L. SERT / J. MICHEL

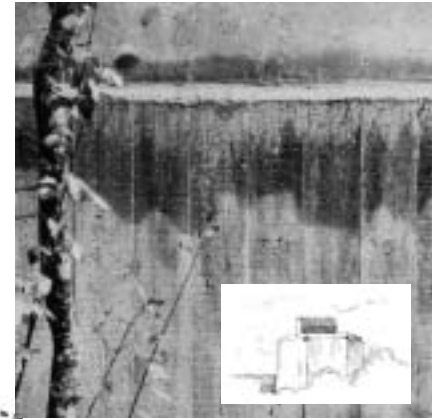


La colline est couronnée, le paysage est habité, l'architecture est là, en toute simplicité.



Vendredi 29 octobre 2004, après une matinée de croquis et un repas offert dans le silence et l'hospitalité, Sœur Marie-Thérèse me reçoit. Nous parlons. Elle m'ouvre les portes de cette architecture, de ce village de 30 carmélites tourné vers la prière et vers le travail de la terre. L'endroit est ouvert au « bon air », les loggias, l'espace du

cloître-potager entre les pavillons conciliant solitude et vie communautaire, les puits de lumière, la simplicité des lignes qui conduisent le regard, la solidité des formes qui ancrent ce lieu spirituel dans la terre millénaire. L'architecture apparaît simple, économe, mesurée. La règle de vie des religieuses devient un programme pour une architecture



La matière simple et rude du béton banché répond aux vœux de pauvreté prononcés par les carmélites.



La construction du Carmel, en 1971, a permis à la communauté religieuse de quitter Chalon-sur-Saône et de vivre du travail de la terre.



L'architecture rassemble la vie religieuse et les activités paysannes des carmélites. Le bassin récupère les eaux pluviales pour les besoins du potager tout en créant une surface propice à l'écho de la cloche située au dessus et annonçant les offices.

de qualité : mesurer ce qui n'est pas nécessaire, chercher la pauvreté, le simple.

Et Sœur Marie-Thérèse de conclure : « Sert était un architecte et un homme formidable, nous lui sommes redevables de tant... »



cour d'accueil à l'entrée du carmel



au seuil de l'église



à l'intérieur, sous le puits de lumière

A

QUOI SERT LE PATRIMOINE INDUSTRIEL ?

PATRIMOINE XII^e siècle : *patrimonium* « ensemble des biens appartenant au pater » ; *pater* « père », mot exprimant une valeur sociale, c'est l'homme représentant la suite des générations.
INDUSTRIE XII^e siècle : *industria* « activité », XIV^e « habileté », XV^e « métier » ; dérivés des verbes *struere* « empiler des matériaux, bâtir », *instruere* « équiper, munir de connaissances utiles ».

Le patrimoine industriel peut sembler un sujet marginal dans notre département imprégné d'art roman où, comme le souligne Emmanuel de Roux dans son ouvrage *Patrimoine industriel*, même à l'échelle nationale « la mythologie agricole » est toujours présente, « la référence de l'âge d'or restant rurale ».

Cependant, ces sites et ces architectures-machines posent avec force des questions communes à tout maître d'ouvrage et tout maître d'œuvre. Que conserver ? Que détruire ? Peut-on transformer les usages ? Peut-on adapter une architecture ?

À l'heure où trop souvent « le miroir du patrimoine sur lequel nous nous penchons avec passion a perdu son rôle créateur pour une fonction de défense et de conservation d'une idée de nous-mêmes » (Françoise Choay - *L'allégorie du patrimoine*), la confrontation avec l'architecture industrielle est d'une richesse insoupçonnée. En effet, nées de la froide volonté d'aboutir à des lieux de production efficaces, mais mêlées à l'excitante émotion technique et mécanique développée dans les programmes, ces réalisations sont parfois de véritables réussites architecturales, intégrant maîtrise de l'éclairage, qualité spatiale, innovation technique, économie de moyens... Aujourd'hui, face à certaines productions « industrialisées » inondant les zones d'activités de caisses mondialisées, face aux survalorisations ridicules du moindre boulon XIX^e, nous vous présentons quelques avis et expériences contradictoires, exposant l'intérêt de se servir à bon escient du patrimoine, industriel ou non, au-delà des seules journées qui lui sont officiellement consacrées !



ENTRETIEN avec Christophe GRANGE

Service départemental de l'architecture et du patrimoine

- À l'échelle du territoire départemental, que représente le patrimoine industriel ?

En Saône-et-Loire, on peut observer la continuité historique nécessaire à la compréhension du patrimoine. Même si le boum industriel du XIX^e siècle a eu des répercussions dans notre département, il est essentiel d'intégrer à cette notion de patrimoine industriel des réalisations « pré-industrielles » telles que les fours à chaux (Vendennes-lès-Charolles), les briqueteries (Ciry-le-Noble), les tuileries éparpillées sur le territoire départemental. Le fonds commun est avant tout un patrimoine lié à des lieux de production (forges, tuileries, moulins, industries lourdes...) et à une certaine forme d'industrialisation des procédés de fabrication de l'architecture.

- Ce patrimoine possède-t-il des qualités architecturales et urbaines spécifiques ?

Les qualités architecturales existent notamment à travers la mise en œuvre de nouveaux matériaux, l'intelligence des détails techniques, la réalisation d'espaces sans précédent, l'intégration d'éléments de décor eux-mêmes industrialisés. Les procédés industriels de fabrication des matériaux ne sont pas antinomiques avec la qualité architecturale.

Les qualités urbaines des grandes implantations industrielles sont moins évidentes. Installées à l'origine à côté de la ville, elles se voient aujourd'hui intégrées au tissu urbain sans forcément apporter des qualités particulières à leur environnement.

- Quels enjeux particuliers les missions de conservation ou de requalification de ce patrimoine soulèvent-elles ?

Face à ce patrimoine du XIX^e siècle, tout comme face à celui du XX^e siècle, nous sommes très souvent confrontés aux problèmes techniques de conservation dans le temps des matériaux. Les processus industriels de fabrication de ces matériaux étant également en constante évolution, il nous faut parfois réinventer des procédés pour obtenir les éléments adéquats. La conservation du patrimoine industriel amène donc paradoxalement à recréer des pièces uniques ou des procédés très artisanaux.

Je note la manière très française d'inventer des labels. Le patrimoine industriel a eu le sien, ce qui a permis de sauver les halles du marché de Dijon, mais pas celles de Baltard à Paris. Cependant, en créant des cases pour chacun, on en oublie que l'architecture est une

évolution technique et stylistique constante. Nous n'avons finalement que très peu de recul vis-à-vis de ces architectures. Le patrimoine qu'elles constituent, ne bénéficiant pas d'une valeur d'ancienneté largement reconnue, doit pourtant être considéré attentivement, dans une logique de conservation et de requalification, avant la trop courante logique de destruction. La réutilisation d'un bâtiment n'est plus une démarche normale. Elle peut le redevenir avec la problématique actuelle du développement durable.

- Finalement, à quoi sert le patrimoine ?

Il est un révélateur de notre façon d'être et des valeurs civiques de l'ensemble d'une société, confrontée à ce qu'elle a produit. Il est la manifestation tangible d'une attitude respectueuse envers les femmes et les hommes qui nous ont précédés et envers celles et ceux qui nous succéderont. Ce miroir nous oblige à adopter des postures différentes face notamment à des notions comme l'appel de la « table rase », la croyance en un progrès obligé. L'idée d'un progrès en matière artistique a fait long feu et le patrimoine appelle simplement à une forme de délicatesse avec ce qu'il y a avant et ce qu'il y a autour.



PATRIMOINE INDUSTRIEL

Source nouvelle de développement durable ?

À propos du concours international d'idées pour la reconversion du lavoir à charbon des Chavannes à Montceau-les-Mines (Communauté Creusot Montceau - CCM).

« L'œuvre est chemin » (Paul Klee). Celui emprunté par la CCM pour la transformation du gigantesque bâtiment-machine qu'est le lavoir à charbon des Chavannes est susceptible de donner lieu à une œuvre urbaine, paysagère et architecturale de tout premier ordre.

À partir d'un concours international d'idées, lancé en février 2003, des équipes reconnues internationalement (Latz & Partner, Helena Zemanekova, Seigneur / Confino / Virilio, Kleio / Lambert & Vancoppenolle et MVRDV / AA Feraru les lauréats), ont présenté leur vision de ce que pourrait être la nouvelle urbanité / ruralité d'un tel site.

Lors des Journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre dernier, les cinq projets étaient brièvement présentés, appuyés par une remarquable intervention de Jean Vermeil, journaliste spécialisé en architecture et expert auprès du jury. Une présentation dans le journal de la CCM et un article du Monde (17.09.04) mettent également en lumière la démarche engagée par la CCM.

Mais le chemin est long et l'œuvre est encore fragile. Cependant, certaines options semblent définitivement éloignées : parc à thème d'envergure internationale (*plate forme pour l'imaginaire - F. Seigneur / F. Confino - à noter une présentation en BD digne d'un Bilal ou d'un Mœbius !*), programme mixte très urbain liant équipements publics, espaces commerciaux, logements et activités diverses (Latz & Partner, H. Zemanekova, Kleio - ces projets



Lavoir des Chavannes - D'après le rendu MVRDV

engageant rapidement des interrogations sur les notions d'attractivité du territoire et de rentabilité de son fonctionnement économique ont finalement été repoussés : rappelons que la partie bâtie du site du lavoir, représente à elle seule plus de 8 000 m² de surface au sol). Finalement la proposition retenue est celle de MVRDV. Mais cette option de ne pas développer le site, au sens habituel (et économique) du mot, est encore sujette à de nombreuses interprétations si l'on en croit certains débats animés lors des Journées du patrimoine et le qualificatif de « sujet sensible » exprimé par la CCM pour évoquer le projet.

Alors qu'en est-il ? Winy Mass, architecte de l'équipe MVRDV, explique dans la suite logique de son analyse du territoire (cf. encadré : le rendu) que son projet cherche à recréer un nouveau site, à la frontière du naturel. Il ne s'agirait donc pas d'une destruction accompagnée mais d'une pérennisation végétalisée de la friche industrielle qu'est devenu le site du lavoir.

Évidemment certaines images choc ont de quoi surprendre lorsque l'on découvre le lavoir envahi par une végétation tropicale, puis le site lui-même et enfin la ville et l'ensemble du territoire retournant à l'état de « nature ».

« Ne pas développer le site ne veut pas dire l'abandonner. C'est envisager une autre manière, peut-être plus durable, peut-être

moins artificielle, d'inscrire le lavoir abandonné dans le territoire : de le rendre contemporain par les thématiques développées autour de sa présence. Un projet soutenu par la volonté de laisser la nature reprendre possession de la friche et de la suivre attentivement ». W. Mass

Ne faut-il pas finalement admettre que le lavoir ne peut être le support d'une véritable urbanité bénéfique à l'échelle du territoire, MVRDV rappelant notamment la « lutte fratricide » écartelant les villes pôles de la CCM ?

Ce patrimoine n'a-t-il pas en définitive qu'une très faible valeur architecturale et urbaine - après tout ce n'est qu'une machine à laver du charbon, implantée là, non pas en fonction de la ville ou avec une quelconque volonté d'agir de manière durable pour les générations futures, mais uniquement dans un souci d'efficacité immédiate de l'exploitation houillère ?

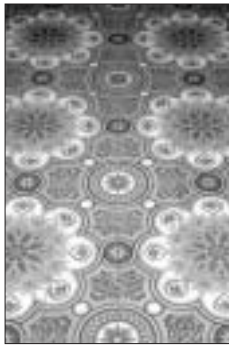
Le véritable patrimoine minier se trouve peut-être plus dans ses cités ouvrières, relevant souvent d'une qualité urbaine de beaucoup supérieure à nos actuels lotissements, ou alors, de manière moins visible, ne serait-ce pas une certaine forme d'engagement humain et de solidarité qui constituerait au final la richesse patrimoniale à préserver et à mettre au service d'une autre forme de développement ?



Lavoir des Chavannes - Montceau-les-Mines



Château Perrusson - Écuisses



Usine Aillot - Montceau

ENTRETIEN avec Philippe BAUMEL

Vice-président de la CCM / Culture et pôle d'économie du patrimoine

- Le service dont vous êtes responsable s'intitule « Culture et pôle d'économie du patrimoine ». Quels liens faites-vous entre ces différentes notions : « culture, économie, patrimoine », et que représente réellement cette « économie du patrimoine » ?

La création d'activités nouvelles constitue l'un des enjeux majeurs du territoire de la CCM. Le patrimoine industriel est en ce sens un potentiel important de développement, notamment par ses monuments et son impact culturel, intégrant l'histoire de la métallurgie, de la céramique et du charbon.

L'économie du patrimoine répond donc à des enjeux touristiques, une offre nouvelle voit actuellement le jour, mais également à des enjeux culturels essentiels à la vie de notre territoire. On peut citer l'un des exemples les plus aboutis de reconversion de patrimoine qu'est la transformation de l'ancienne halle des grues et des locos en bibliothèque universitaire (Le Creusot). Cette réalisation a permis de ne pas figer un patrimoine dans une version muséographique, tout en assurant le développement d'un pôle d'enseignement supérieur lié au patrimoine.

- Dans son ouvrage sur le patrimoine industriel, Emmanuel de Roux se questionne sur la nécessité « de vouloir sauvegarder les vestiges d'activités anéanties, des enveloppes vides de sens ». De nombreux commentaires, lors des journées de présentation du lavoir des Chavannes en septembre dernier, exprimaient la déception de ne pas voir de nouvelles activités s'implanter immédiatement dans le lavoir. Pensez-vous que les architectures industrielles de la CCM peuvent encore trouver un usage adapté au territoire ?

C'est notamment la valeur emblématique du lavoir qui a conduit notre choix d'un projet atypique, choisissant de ne pas développer directement des activités dans le lavoir. La restauration du patrimoine a jusqu'à présent beaucoup consisté en une conservation. Dans notre cas, il n'était pas possible de faire revivre le lavoir dans sa fonction passée, et une reconversion basée sur de nouvelles activités aurait été en quelque sorte un mensonge.

Le choix du projet audacieux et intelligent conçu par l'équipe MVRDV va donc permettre de conserver l'aspect singulier, novateur, et donc attractif, de cet ensemble site-monument, tout en l'intégrant à une continuité urbaine (parc Maugrand-St Pierre). Quand aux activités à développer, c'est à proximité du lavoir et non à la place du lavoir qu'elles vont voir le jour.

- Le lavoir a stigmatisé de nombreux enjeux. Il existe cependant un patrimoine moins gigantesque et tout aussi menacé par l'oubli et une dégradation rapide : usine Aillot à Montceau, château Perrusson à Écuisses... Liées à la faisabilité économique des projets, quelles sont selon vous les qualités architecturales, paysagères et urbaines nécessaires à des reconversions réussies de ce patrimoine industriel ?

Il n'y a en effet pas de concurrence entre les différents sites et bâtiments.

Pour le lavoir, l'essentiel était la valeur emblématique, symbolique d'un monument machine incontournable, véritable signe très présent dans notre paysage. En comparaison, le château Perrusson ou le site des Touillards possèdent une échelle plus modeste et peuvent de ce fait faire l'objet d'une conservation et d'une reconversion plus classique. Reste que des difficultés budgétaires se posent, notamment par le désengagement de l'État dans ce domaine, nous amenant à nous interroger sur la possibilité de faire vivre l'ensemble de ces projets.

- Finalement, à quoi sert le patrimoine ?

Paradoxalement, je pense que le patrimoine sert à la modernité. Il n'est plus question aujourd'hui d'avoir une vision uniquement conservatrice. Il faut faire vivre ce patrimoine industriel dans son temps. Le patrimoine, et plus largement la culture, sont de véritables forces pour nos territoires en difficulté, capables d'ouvrir de nouvelles perspectives et de modifier en profondeur notre image.

MVRDV - le rendu

Sommaire du document rendu par l'équipe néerlandaise, lauréate du concours d'idées pour la reconversion du lavoir des Chavannes.

Page de couverture :

Courbes de populations montrant l'actuel déclin démographique du territoire.

1 - Montceau-les-Mines / situation

Images « cartes postales », la centrale, le canal, le bocage...

2 - Sites industriels / Regards obliques sur le territoire

Sites abandonnés, rond-point, lotissement, zone d'activités...

3 - Réactions / Contexte européen et français

La France carte postale, les parcs à thème, la campagne. « Peut-on redonner aux campagnes fragilisées une adresse européenne ? »

4 - Le paradoxe de la campagne française

Dépeuplement, investissements pour attirer les investisseurs, parc à thème, résidences secondaires.

5 - Partir

Retour à la nature, agriculture, atlas des zones européennes fragiles à partir de huit critères : pas de grandes villes / pas de résidences secondaires / foyers fiscaux non imposables / pas d'université / population décroissante / + 65 ans / - 4 ans / prix de l'immobilier bas.

« Scénarios : quelle France désirez-vous ? France métropole / France village / France littorale / France autoroute / France vignoble / France Paris ? »

6 - Note technique

CCM multipolaire, Montceau - Le Creusot en lutte fratricide, lavoir excentré par rapport aux enjeux communautaires et communaux, coûts disproportionnés.

« Ne pas développer le site, éviter une nouvelle poussée centrifuge sur le territoire, préserver la volonté de développer le centre-ville de Montceau, mais ne pas abandonner le site »

« Quel est le rôle de la campagne française à l'heure où elle perd de son importance, où l'agriculture disparaît, où la population migre et laisse derrière elle des zones isolées qui risquent de s'éteindre en même temps que ses habitants ? »

7 - Projet

Pérennisation végétalisée surveillée de la friche industrielle. Quatre domaines d'actions : domaine aquatique, port, étangs, bassins de boue / talus, rampe permettant d'approcher le lavoir / lavoir / ensemble du site. Le lavoir, cœur symbolique de l'intervention, sera évidé de ses superstructures métalliques et ses silos seront plantés afin de transformer le bâtiment en une sorte de grande serre. Encadrement scientifique : CNRS, INRA, ADEME. Coût : environ 2 millions d'euros (soit 10 fois moins que les autres projets).

« Un projet : recréer un nouveau site naturel, en faire une expérience publique, agréable, pédagogique avec des zones témoins et malgré des pollutions vieilles de 80 ans »

- Le patrimoine industriel est-il un sujet propice à la qualité architecturale, urbaine et paysagère ?

Oui, le plus souvent du fait des grands et beaux volumes qu'offre ce genre de bâtiment, il est possible de concevoir des espaces intéressants. La qualité urbaine et paysagère est également présente car l'on touche réellement un site stratégique, parfois historique, nécessitant des réflexions et des interventions à l'échelle du quartier et de la ville.

Il faut cependant noter que les contraintes de fiabilité des bâtiments engendrent parfois des surcoûts importants.

- Lors de la réhabilitation de l'ancienne tuilerie de Montchanin en centre culturel et social, projet pour lequel vous avez été lauréats du concours en association avec l'agence IMOLHZ, en quoi l'architecture industrielle existante a-t-elle influencé la conception ? Le chantier ?

En ce qui concerne la conception, nous avons entièrement conservé la structure existante. Cela a permis de bénéficier d'importantes portées et donc de larges volumes (salle de musique notamment). Une rue ouverte sur toute la hauteur du bâtiment a pu aussi être réalisée. Le choix des matériaux a été influencé par l'architecture industrielle. La vêtue des façades est constituée de bardeaux de brique, les autres matériaux étant principalement le verre et le métal.

Lors du chantier, il a fallu résoudre des problèmes spécifiques à ce genre de bâtiment, non conçu pour accueillir du public ni pour exposer sa structure à l'extérieur. L'ensemble des poteaux a fait l'objet de reprises de fondations en sous-

œuvre, des restes de rails et de canalisations quadrillaient le sol du site, une structure de renfort a été mise en place et camouflée au profit de la structure ancienne, parfois démontée, nettoyée et reconstituée, afin de disposer les éléments les mieux conservés à la vue de tous.

- La conservation d'un certain nombre d'éléments architectoniques (volumes, structure, matériaux, ouvertures...) dans le but de préserver une mémoire des lieux ne peut-elle pas parfois aboutir à des contraintes si fortes qu'elles vident l'architecture de son sens et de sa nécessaire modernité - le programme étant toujours une émanation d'un besoin actuel ?

La générosité des volumes apporte beaucoup de liberté. Un compromis est cependant à trouver entre ce que l'on montre de l'ancien et ce que l'on apporte de nouveau. L'adéquation entre les volumes existants et le programme est parfois problématique, étant entendu qu'il faut rester à une échelle raisonnable en fonction des moyens dont dispose le maître d'ouvrage en terme d'investissement et de fonctionnement.

- Selon vous, à quoi sert le patrimoine ?

Le patrimoine sert de référence et de lien entre les générations. C'est un outil pour construire la modernité, une base indiquant des grandes lignes en matière de fonctionnement, d'orientation des bâtiments. Il faut noter que l'on ne prend pas assez en compte cette notion dans les projets d'habitat, oubliant parfois les règles fondamentales que nous enseigne le patrimoine.



« Je déteste tout attachement sentimental au passé, aussi bien que le culte technocratique du futur. L'un et l'autre se fondent sur une notion statique et linéaire du temps. Partons donc du passé, et voyons, à la lumière du changement - c'est à dire des changements que lui-même apporte à ces conditions de vie - ce qui, dans la condition de l'homme, ne peut que rester inchangé. (...) Il me semble qu'un architecte ne doit être prisonnier de rien. Et qu'en aucun cas il ne doit être prisonnier de l'idée de changement. »

ALDO VAN EYCK - L'intérieur du temps



OPUSCULE bulletin d'information du CAUE de Saône-et-Loire

Directeur de la publication : Daniel DECERLE

Remerciements : Christophe GRANGE, Philippe BAUMEL, Denis DAVY et Christian PLURIEL, Marie-Anne PERCHE et Patrick BOUGEAULT, Sœur MARIE-THÉRÈSE.

Équipe de rédaction, saisie et mise en page : Jacques GARNIER, Emmanuelle LIMARE, Piérina GAUTREAU, Jean-François THIERRY, Yvelise BONHOMME, Thomas HÉRITIER.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
6, quai Jules Chagot - B.P.225 - 71308 Montceau-Les-Mines Cedex
Tel. 03.85.69.05.25. Fax. 03.85.69.05.30. e-mail caue71@wanadoo.fr

De gauche à droite :
Fours à chaux - Vendennes-lès-Charolles
Bibliothèque universitaire - Le Creusot
Salines Royales - Arc et Senans (Doubs)
Découvertes minières - Sanvignes

Sur le thème du patrimoine industriel, le service documentation du CAUE de Saône-et-Loire vous propose, entre autres, les ouvrages et périodiques suivants :

OUVRAGES

Les sources du patrimoine industriel

Catherine MANIGAND-CHAPLAIN. - VANNES : CILAC ; PARIS : Éditions du patrimoine, 06/1999. - 96 p.

Patrimoine industriel / Emmanuel de ROUX ;

Photographe Georges FESSY ; Claudine CARTIER. - PARIS : Éditions Scala ; PARIS : Éditions du patrimoine, 10/2000. - 271 p.

Apologie du périssable / Coordination Robert DULAU ;

Collectif. - RODEZ : Éditions du Rouergue, 03/1991. - 335 p.

Les routes du fer en Bourgogne

Louis COUREL, Jean-Louis LACROIX. - DIJON : CCSTI ; DIJON : Les presses du réel, 03/2002. - 127 p.

Itinéraires industriels : Le Creusot, Montceau-les-Mines / Pierre FRANÇOIS. - LE CREUSOT : Écomusée de la CUCM, 1982. - 112 p.

Le patrimoine industriel métallurgique autour du Creusot - Saône-et-Loire

Frédéric PILLET, Écomusée Le Creusot/Montceau-les-Mines, Académie François-Bourdon, DRAC Bourgogne. - DIJON : Éditions FATON ; PARIS : Éditions du patrimoine, 09/2001. - 64 p.

Le patrimoine industriel minier du bassin de Blanzay, Montceau, Le Creusot - Saône-et-Loire

Frédéric PILLET, Écomusée Le Creusot/Montceau-les-Mines. - DIJON : Éditions FATON ; PARIS : Éditions du patrimoine, 02/2000. - 48 p.

Le Creusot : une ville industrielle, un patrimoine glorieux / Louis BERGERON. - PARIS : BELIN-HERSCHER, 09/2001. - 192 p.

Les Perrusson-Desfontaines : Industriels céramistes et leur résidence d'Écuisses

Luc DUNIAS ; Préfacier - Caroline MATHIEU ; Secondaire Patrice NOTTEGHEM. - LE CREUSOT : Écomusée de la CUCM, 02/2004. - 135 p.

L'industrie céramique des rives du canal du Centre /

Coordination Patrice NOTTEGHEM ; Thierry BONNOT ; Écomusée Le Creusot/Montceau-les-Mines, DRAC Bourgogne ; Photographe Daniel BUSSEUIL. - PARIS : MCC ; PARIS : Éditions du patrimoine ; LE CREUSOT : Écomusée de la CUCM, 09/1997. - 32 p.

Zlin 1900-1950 : une ville industrielle modèle

Collectif, Jean-Louis COHEN, Bernard CLÉMENT. - LE CREUSOT : Écomusée de la CUCM, 06/2002. - 104 p.



PÉRIODIQUES

L'archéologie industrielle en France - Briqueteries & tuileries - VANNES : CILAC, 05/2002, n° 39

L'archéologie industrielle en France - Que restera-t-il de Billancourt ? - VANNES : CILAC, 07/1999, n° 34

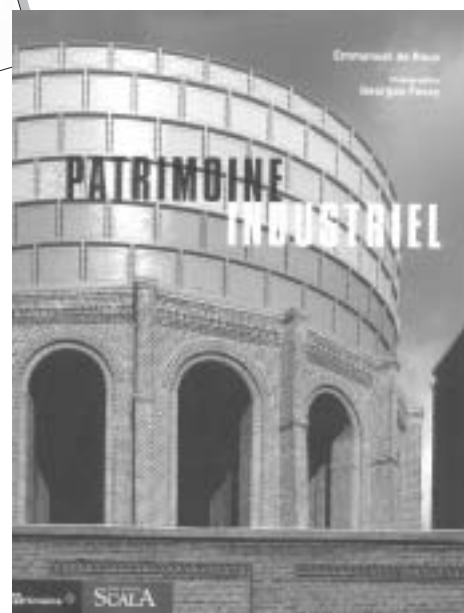
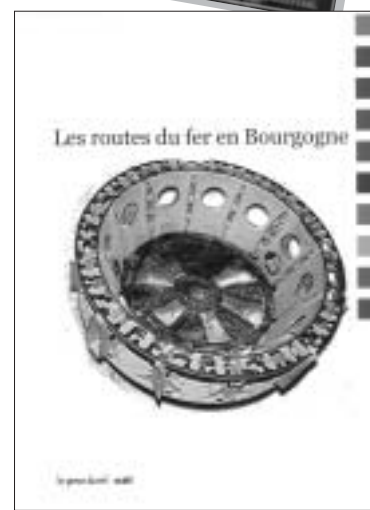
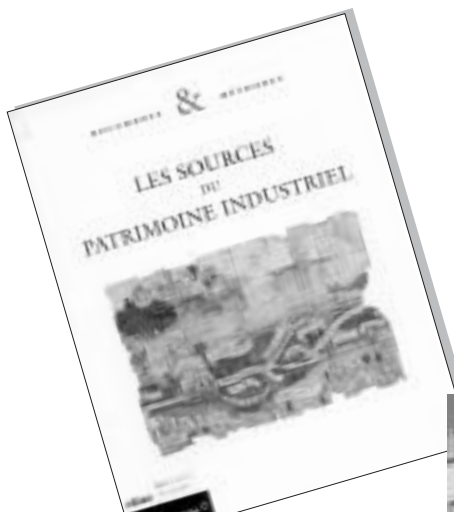
La Pierre d'angle - Patrimoine industriel, patrimoine rebelle - CHARTRES : ANABF, 10/2002, n° 31

La Pierre d'angle : La dynamique du patrimoine - CHARTRES : ANABF ; PARIS : ANAH, 08/2003, n° 33



SITE À VISITER

Bon nombre de notices des bases Mérimée, Archi XXe et Archidoc du serveur du ministère de la culture : <http://www.culture.fr>, rubrique : bases de données concernant le patrimoine industriel.



LES NOUVEAUTÉS 2003/2004

ARCHITECTURE

Atlas de l'habitat privé 2004. Fonctions enjeux, évolutions / METLTM ; PARIS : ANAH ; DAEI ; LA DEFENSE : DGUHC, 01/2004. - 95 p.

Comprendre les pratiques européennes. Le développement de la procédure de PPP/PFI en Grande-Bretagne. Rapport d'enquête / Directeur de publication Jacques CABANIEU ; Sylvie WEIL, Véronique BIAU. - LA DEFENSE : MIQCP ; NANTERRE : CRH, 11/2003. - 119 p.

Les nouveaux albums des jeunes architectes 2003-2004 / PARIS : SEA, 06/2004. - 125 p.

Glenn Murcutt : Projets et réalisations 1962-2002 / Françoise FROMONOT. - 2e édition. - PARIS : Éditions Gallimard, 10/2003. - 325 p.

La maison ancienne : construction, diagnostic, interventions / Jean COIGNET, Laurent COIGNET. PARIS : Eyrolles, 2003. - 148 p.

Petites maisons

Nicolas POPLÉ. - PARIS : Éditions du Seuil, 2003. - 208 p.

Cabanes

Sonya FAURE. - PARIS : Flammarion, 11/2003. - 144 p.

Constructions publiques : architectures et "HQE" / Directeur de publication Jacques CABANIEU. - LA DEFENSE : MIQCP, 04/2003. - 83 p.

Éco-conception des bâtiments - Bâtir en préservant l'environnement / Bruno PEUPOURTIER ; Préfacier Françoise-Hélène JOURDA. - PARIS : École des Mines de Paris-Les presses, 2003. - 276 p.

Guide de l'architecture bioclimatique. Cours fondamental (5) : Construire avec l'éclairage naturel et artificiel / Alain LIÉBARD, André De HERDE. - PARIS : Systèmes solaires, 06/2003, vol. 5. - 72 p.

Guide de l'habitat écologique / Philippe LÉCUYER, François DESOMBRE. - 2e. - MONCLAR DE QUERCY : Éditions du Fraysse, 08/2004. - 1296 p. 11/2003. - 119 p.

Guide de la conception parasismique des bâtiments / PARIS : AFPS ; PARIS : Eyrolles, 10/2003. - 159 p.

Pignons sur rue / Directeur de publication Jean-Marie ; PRESTAUX ; Philippe DRUON. - ARRAS : Office de tourisme d'Arras ARRAS : CAUE du Pas-de-Calais, 2003. - 40 p.

URBANISME

Le schéma de cohérence territoriale, SCOT : contenu et méthodes / LA DEFENSE : DGUHC ; CERTU, 06/2003. - 110 p.

La loi SRU en 90 questions

Martine CAILLAUD, Bernard AUBERT. - 2e édition. - PARIS : Groupe Moniteur, 09/2003. - 171 p.

Du territoire aux paysages, recommandations pour des démarches de projets / LYON : CAUE du Rhône ; LYON : DRE Rhône-Alpes, 06/2003. - 76 p.

PAYSAGE

L'arbre remarquable dans les Hauts-de-Seine / Préfacier Charles PASQUA ; Jean-François DEWILDE ; Photographe Jean-Christophe BALLOT ; Gérard BLONDEAU. - Éditions Joël Cuénot ; SCEAUX : CAUE des Hauts-de-Seine, 03/2004. - 179 p.

Incarner : Pages paysage / VERSAILLES : Association Paysage & Diffusion, 2003, vol. N° 9. - 192 p.

De la haie aux bocages : organisation, dynamique et gestion / Jacques BAUDRY, Agnès JOUIN. - PARIS : INRA, 03/2003. - 474 p.

Rivières et paysages

Marie-France DUPUIS-TATE, Bernard FISCHESSE. - PARIS : Éditions La Martinière, 2003. - 339 p.

Les carnets du paysage : **Jardiner** / ENSP ; ACTES SUD - Versailles : ENSP, 06/2003, n° 9 & 10, 403 p.



FONDS LOCAL

4 à 4 - En Bourgogne, dix escaliers, dix nouvelles listes, un photographe / Collectif ; Photographe Jean-Claude COUVAL. - DIJON : DRAC Bourgogne ; PARIS : MCC ; Les Éditions Nykta 2003, 12/2003. - 144 p.

La Bourgogne, paysages naturels, faune et flore / Coordination Alain CHIFFAUT ; Patryck VAUCOULON. - PARIS : Delachaux et Niestlé, 2004. - 324 p.

Canton de Montpont-en-Bresse / Arnaud DESCHAR ; Illustrateur Michel BOUILLLOT. - Mâcon-imprimerie. - MÂCON : Conseil général de Saône-et-Loire ; MACON : Archives départementales de Saône-et-Loire, 09/2003, vol. 1. - 86 p.

Les cheminées sarrasines : étude d'ethnographie et d'archéologie bressane / Gabriel JEANTON. - Réédition. - MÂCON : ACADEMIE DE MÂCON ; TOURNUS : SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS ET DES SCIENCES DE TOURNUS, 06/2003. - 118 p.

Les cheminées bressanes dites sarrasines : étude historique, architecturale et technique / René BERTRAND. - Université Rurale Bressane ; Maisons paysannes de l'Ain, 05/2003. - 221 p.

Morvan : couleurs intimes

Cloé FONTAINE ; Préfacier Félicien CARLI. - PRECY-SOUS-THIL : Éditions de l'Armançon, 05/2004. - 129 p.

Les Perrusson-Desfontaines : Industriels céramistes et leur résidence d'Écuisses / Luc DUNIAS ; Préfacier Caroline MATHIEU ; Secondaire Patrice NOTTEGHEM. - LE CREUSOT : Écomusée de la CUCM, 02/2004. - 135 p.

... ET SI VOUS UTILISIEZ
LES SERVICES DU CENTRE DE
DOCUMENTATION DU CAUE ...

